

# Consensus et démocratie en philosophie politique africaine

Comment résoudre les conflits en démocratie dans le contexte africain ? Quel sort réserver aux minorités ? Comment gérer les désaccords avec ces minorités, souvent de nature ethnique ? Faut-il maintenir ces groupes dans un statut minoritaire permanent ou favoriser leur intégration complète dans la société, conformément aux principes d'une démocratie authentique ?

# Sommaire

## **I. Qu'est-ce que la démocratie:**

1. Origine et mécanismes
2. Une critique extérieure de l'exclusivisme démocratique occidental

## **II. Débat contemporain : Kwasi Wiredu vs Jean-Godefroy Bidima sur le consensus en démocratie**

1. L'approche de la démocratie consensuelle de Wiredu
2. Bidima et l'approche de la palabre au cœur de la démocratie
3. Conclusion: problème du consensus

# I. Qu'est-ce que la démocratie:

## 1. Origine et mécanismes

Depuis son origine grecque (à Athènes, à partir du V<sup>e</sup> siècle avant J-C), la démocratie se définit comme le gouvernement qui fait du peuple l'instance privilégiée à partir de laquelle émane toutes les décisions qui concerne la collectivité

Le terme vient du grec « demos » qui signifie (peuple) et kratia (cratos) qui renvoie à l'autorité, au pouvoir. Le peuple consent aux lois d'un État en participant au processus législatif, soit directement par lui-même, soit indirectement par ses représentants choisis de manière autonome

**La démocratie participative** : un petit nombre de citoyens éclairés jette un éclairage sur la prise de décision collective

Normativement, le gouvernement démocratique requiert:(1) le consentement et la participation des citoyens, (2) la capacité de répondre aux intérêts et au bien-être des citoyens, (3) la capacité de servir de médiateur entre les différents conflits, (4) la capacité de protéger les droits, les libertés et les citoyens contre la violence et les conséquences des mauvais choix individuels, et (5) la capacité de maintenir l'égalité et la justice, et de créer les conditions de la paix et de l'harmonie où les gens peuvent librement choisir et poursuivre leur projet de vie

L'unanimité implique l'accord de tous les citoyens ou représentants, mais le consensus n'a pas besoin d'être unanime. Dans une démocratie unanime, une personne dispose d'un droit de veto qui lui permet de bloquer une politique par un vote dissident. Mais la démocratie de consensus exige que les gens négocient et fassent des compromis entre leurs positions divergentes afin d'accepter une politique comme tolérable même si elle ne correspond pas à ce qu'ils accepteraient dans l'idéal

Céline Spector définit la démocratie comme « le régime d'égalité qui repose sur le suffrage universel et accorde une protection constitutionnelle aux droits fondamentaux (libertés d'expression, d'association, de manifestation, etc). Une telle définition "constitutionnelle" de la démocratie assume le dualisme : la légitimité politique est issue à la fois de la majorité des opinions exprimées lors d'élections libres et de la garantie des droits par des garde-fous légaux - les deux piliers de la démocratie moderne étant à part égales la souveraineté populaire et les droits de l'homme. Tout en protégeant les individus des décisions majoritaires injustes qui mettraient en péril leurs droits essentiels, la démocratie constitue la meilleure procédure afin d'approcher l'idéal d'égalité et de liberté politiques. À cet égard, elle doit respecter le pluralisme politique, la libre discussion publique, le majoritarisme, la reddition des comptes. » *No Demos. Souveraineté et démocratie à l'épreuve de l'Europe*, p. 44

**Céline Spector**

## NO DEMOS ?

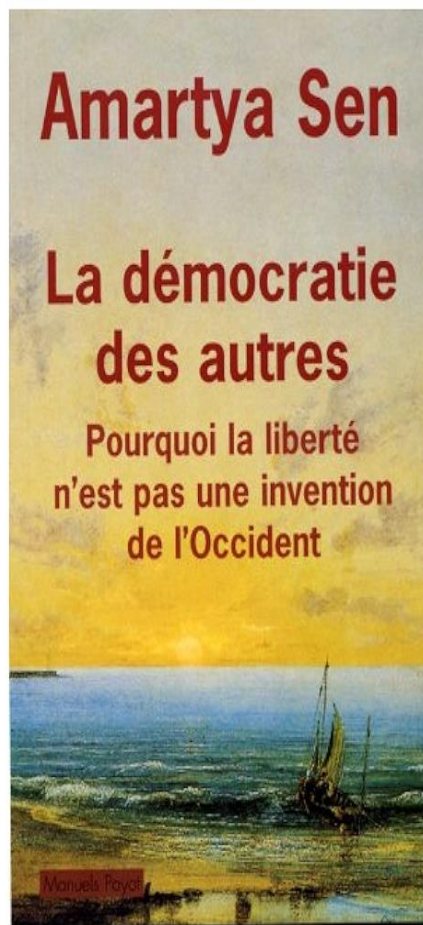
Souveraineté et démocratie  
à l'épreuve de l'Europe



L'ORON PHILLOSOPHIQUE

SEUIL

Amartya Sen, *La démocratie des autres*



## II. Débats contemporains: Kwasi Wiredu vs Jean-Godefroy Bidima sur le consensus en démocratie

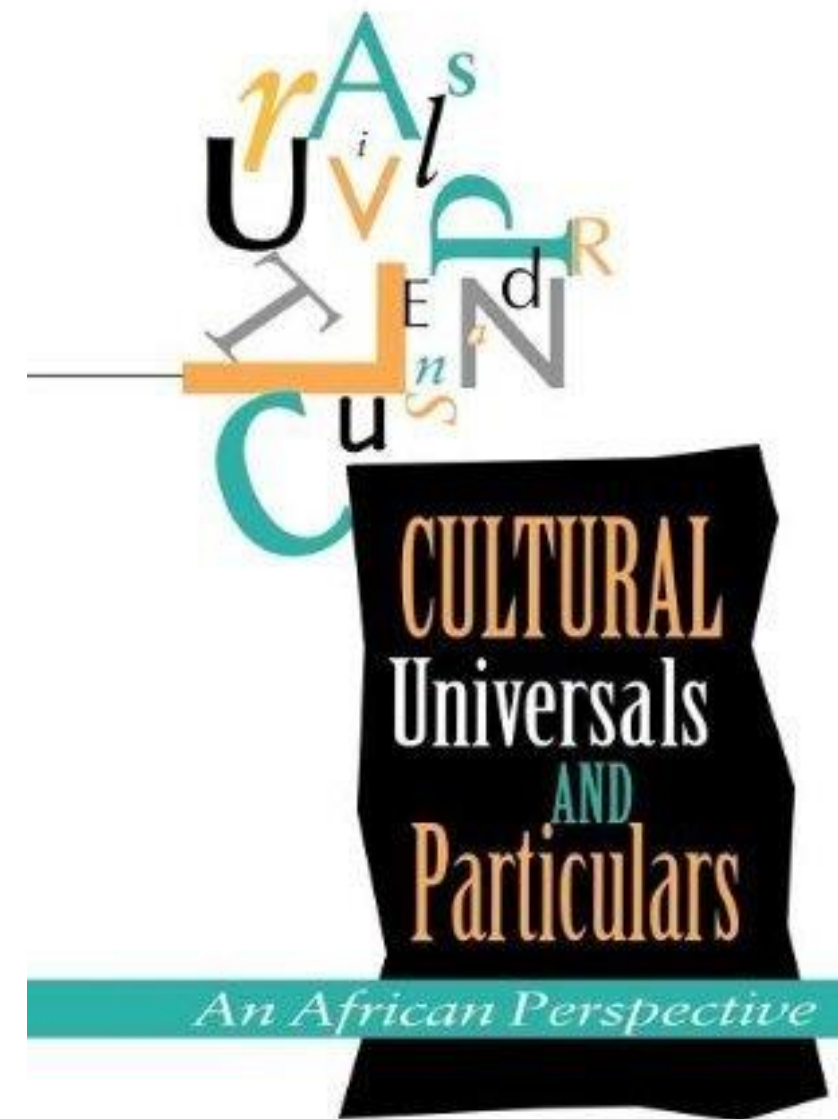
Kwasi Wiredu (1931-2022 et professeur à partir de 1987 à l'université South Florida aux États-Unis)

Jean-Godefroy Bidima (né en 1958 et enseignant à l'université Tulane, aux États-Unis)

# 1. L'approche de la démocratie consensuelle de Wiredu

Contexte historique d'une Afrique postindépendance, marquée par les effets de la Balkanisation lors de la Conférence de Berlin de 1884-1885 : ce moment historique a été à l'origine d'un assemblage de personnes, de groupes ethniques linguistiques ou culturels incongrus artificiellement rassemblés dans un pays amorphe sous gouvernance coloniale. La délimitation arbitraire des frontières entre les pays africains a eu des effets dévastateurs dans l'Afrique postcoloniale. Cela a exacerbé les tensions entre groupes ethniques et surtout cela a entraîné des divergences d'intérêts irréconciliables de populations radicalement différentes en matière de vision religieuse ou culturelle du monde

Trois grandes questions concentrent son attention : 1/ Quels sont les systèmes ou les éléments de la démocratie les mieux adaptés ou les plus plausibles pour les États africains ? 2/ Quelle est la meilleure procédure : la règle de la majorité, le consensus ou la démocratie unanime ? 3/ Quel est le meilleur mécanisme d'organisation et de désignation des candidats : parti unique, bipartisme, multipartisme ou démocratie non partisane ?



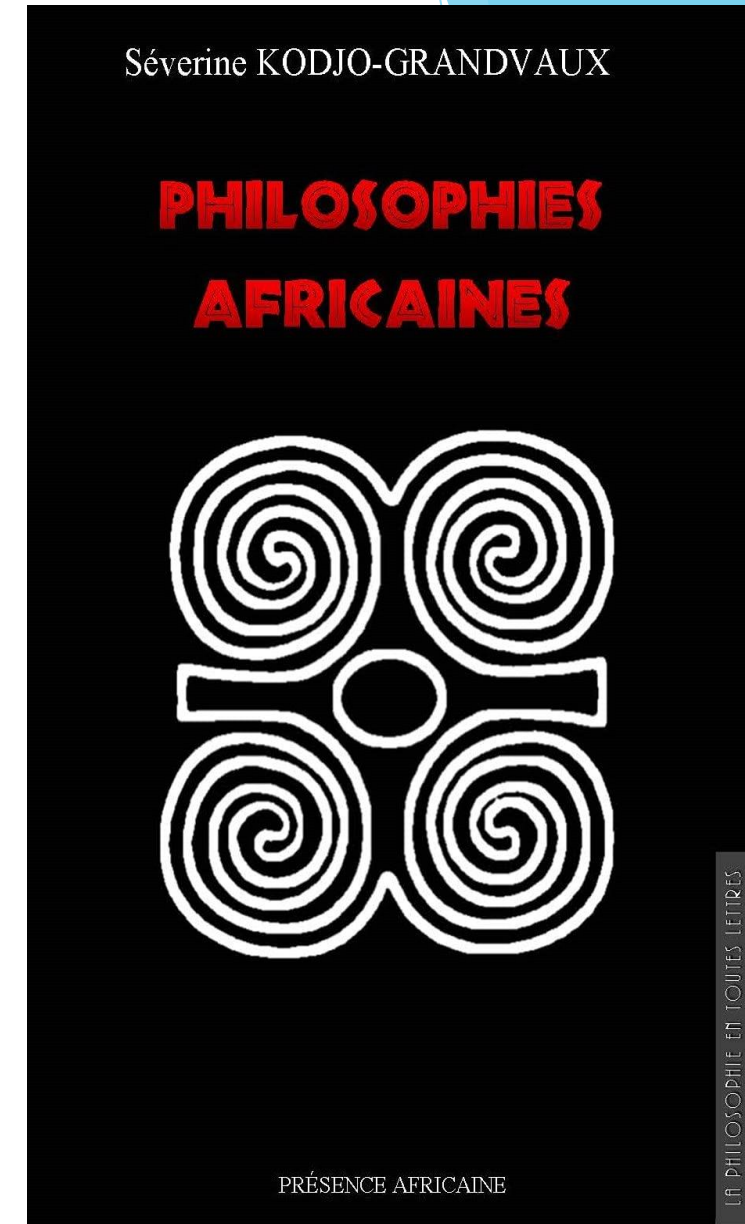
La démocratie dont a besoin l'Afrique contemporaine n'est pas celle des sociétés européennes qui met en son centre la règle de la majorité

Les sociétés africaines ont eu toujours recours au consensus comme procédé de gestion des désaccords s'agissant de ce qui concerne la communauté

Le consensus inclut et protège certains droits fondamentaux des minorités contre la majorité et son penchant de tyrannie douce

[lorsque les citoyens acceptent la règle de la majorité comme le processus le plus raisonnable de prise de décision au sein du système démocratique, ils se trouvent ainsi dans l'obligation d'obéir à toute politique découlant du processus décisionnel accepté, même celles les plus injustes du point de vue du contenu de la décision ]

Citation de Séverine Kodjo-Grandvaux, dans Philosophies africaines : « Wiredu suppose que le consensus en vigueur dans les sociétés traditionnelles, adapté aux réalités africaines actuelles, pourrait se révéler déterminant. Cette forme de prise de décision est pensée à la fois comme un idéal qu'il faut chercher à atteindre et une méthode procédurale, un mode opératoire, qui permet de gérer les flux de voix qui s'expriment dans le cadre libre d'une société démocratique. » (p.206)



L'absence de parti politique dans la démocratie consensuelle (réduction des partis politiques au statut de groupes de réflexion et de discussion)

Les partis politiques sont censés être des facteurs d'antagonisme et de division sociale car ils sont fondés sur des intérêts politiques et des idéologies opposés sur la manière dont le pouvoir devrait être détenu ou partagé. Chaque parti veut convaincre les citoyens des raisons pour lesquelles ses intérêts et ses points de vue devraient être adoptés, et non ceux de l'autre parti

Wiredu dénonce le système multipartite conflictuel qui génère des désaccords, car il manque de mécanismes capables de concilier les intérêts divergents pour les orienter vers un consensus harmonieux

Face au défi de la désunion et des conflits qui ont longtemps plongé le continent dans le chaos et la pauvreté chronique, Wiredu souhaite éliminer à tout prix les affrontements entre groupes ethniques (Côte d'Ivoire, Congo, Rwanda, Centrafrique...)

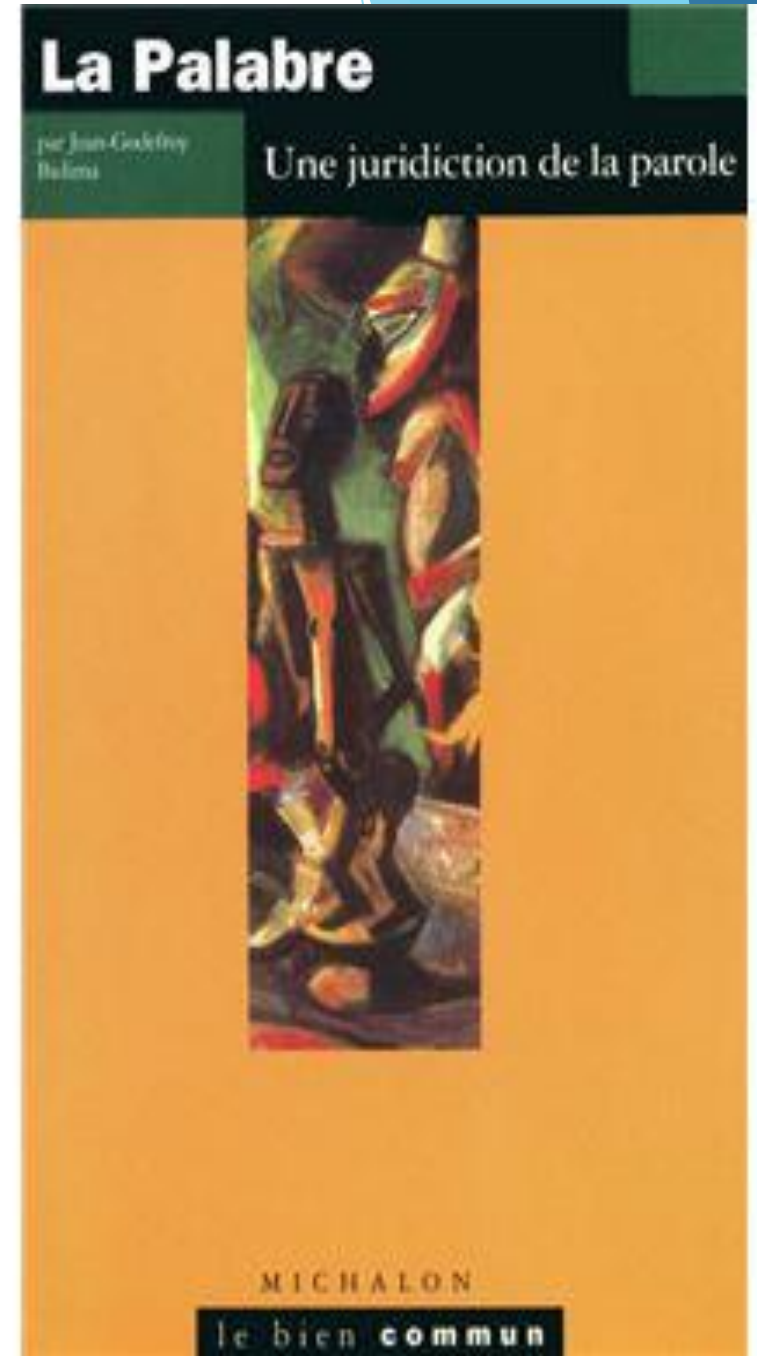
## 2. Bidima et l'approche de la palabre au cœur de la démocratie

Dans la perspective de Bidima, la démocratie offre à tous les citoyens, particulièrement aux minorités, la possibilité d'exprimer leurs opinions. En ce sens, elle ne peut donc éviter la pluralité des voix et les conflits qui en découlent

Le conflit, contrairement à la recherche acharnée de consensus que promeut Wiredu, témoigne de la vitalité d'une démocratie saine

Bidima propose une conception démocratique fondée sur la « palabre » : un échange de paroles, une procédure et des interactions qui constituent le fondement des délibérations publiques

La palabre repose sur trois exigences : 1/ l'accès égalitaire à la délibération publique ; 2/ le caractère public et impartial des délibérations ; 3/ la préservation de la liberté d'expression. Selon Bidima, la palabre représente le modèle politique le mieux adapté à la démocratie délibérative en Afrique, car elle permet un *consensus conflictuel*



### 3. Conclusion: problème du consensus

L'un des défis majeurs du consensus et des processus démocratiques unanimes réside dans leur difficulté d'application pratique au sein des grands États modernes densément peuplés.

Le consensus et l'unanimité ne deviennent plausibles et réalisables que lorsque les citoyens partagent des valeurs, croyances, attitudes ou intérêts clairement définis.

Bien qu'il soit légitime de reprocher à Wiredu de ne pas résoudre le problème de la non-représentation des minorités, il est encore plus pertinent de souligner l'absence de réflexion approfondie sur la notion même de « minorité » dans son approche. Il se contente d'une compréhension purement quantitative de la minorité, ignorant les minorités liées au genre ou à l'orientation sexuelle (comme les femmes, longtemps reléguées au statut de mineures alors qu'elles représentent la moitié de l'humanité). Cette lacune constitue l'un des angles morts de sa philosophie politique.

Par ailleurs, la règle de la majorité soulève également un problème significatif : elle peut générer la frustration des électeurs minoritaires, qui risquent de percevoir leurs intérêts comme négligés et de subir l'imposition de la volonté majoritaire.